

NOTICE BIOGRAPHIQUE

L. YVES FORTIER, C.C., c.r. (B.A., B.C.L., B. Litt. (Oxon), LL.D. (Hon.))

est un associé principal du cabinet Ogilvy Renault, à Montréal. Il a été le Président de janvier 1992 jusqu'au 31 décembre 2009, alors qu'il est devenu le Président Émérite. Le 1^{er} janvier 1998, M. Fortier a été nommé président de la Cour d'arbitrage international de Londres (LCIA).

M. Fortier est diplômé de l'Université de Montréal (Collège Sainte-Marie), où il a obtenu un baccalauréat ès arts avec mention « très grande distinction » en 1955, de l'Université McGill, où il a obtenu un baccalauréat en droit civil en 1958 et de la Oxford University, où il a obtenu une maîtrise en droit en 1960 en tant que boursier Rhodes. M. Fortier a été admis au Barreau du Québec en janvier 1961. Il s'est ensuite joint au cabinet Ogilvy Renault; il exerce toujours sa profession au sein de ce dernier. M. Fortier a été nommé conseiller de la Reine en 1976 et Officier de l'Ordre du Canada en décembre 1984. En juillet 1991, il a été promu au plus haut niveau de l'Ordre, soit celui de Compagnon. En juin 1992, M. Fortier a reçu la Médaille d'Or du Barreau du Québec, la plus haute distinction accordée par cet organisme. En août 1993, il a obtenu le Prix du Président, le plus grand hommage rendu par l'Association du Barreau canadien. En mars 1989, le Barreau du Haut Canada lui a décerné un doctorat en droit *honoris causa*, distinction qu'il a également reçue de la Acadia University en mai 1992, de la University of British Columbia en mai 1993 et de l'Université de Montréal en octobre 1999.

M. Fortier a plaidé dans des causes importantes devant les tribunaux de toutes les compétences au Canada de même que devant des tribunaux d'arbitrage nationaux et internationaux. Il a également agi en tant qu'arbitre de nombreux tribunaux d'arbitrage internationaux *ad hoc* ainsi que de tribunaux constitués sous l'égide de divers organismes d'arbitrage, notamment le Tribunal international d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale (Paris), de la Cour d'arbitrage international de Londres (LCIA), de l'American Arbitration Association, le Tribunal du Sport, la Chambre de commerce de Zürich et le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI). En 1984, il a représenté le Canada à la Cour internationale de Justice à La Haye dans le différend opposant le Canada et les États-Unis relativement à la délimitation territoriale dans le golfe du Maine. Depuis son admission au Barreau, il a été avocat-conseil de nombreuses commissions royales et commissions d'enquête au Canada. De 1987 à 1989, il a été négociateur en chef du Canada dans le différend sur la pêche opposant le Canada et la France. En 1991, il a été avocat du Canada devant le Tribunal d'arbitrage international *ad hoc* constitué afin de déterminer la limite des eaux territoriales entre le Canada et la France dans l'Atlantique Nord. De 1993 à 1998, il a agi en tant que négociateur en chef du Canada dans le dossier du renouvellement du traité canado-américain sur le saumon du Pacifique. En 1993, il a agi comme négociateur spécial du gouvernement du Québec auprès de la Nation crie. En avril 1993, il a été nommé, par le Conseil de sécurité des Nations Unies, président du comité « C » de la Commission d'indemnisation des Nations Unies à Genève (Irak-Kuwait). En septembre 1995, M. Fortier a été nommé conseiller juridique du Canada dans le cadre de la médiation du différend entre le Canada et les États-Unis sur le saumon du Pacifique. En août 1997, M. Fortier a

été nommé « envoyé spécial » en Malaisie par le Secrétaire général des Nations Unies. En novembre 1997, M. Fortier a été nommé juge *ad hoc* de la Cour internationale de Justice dans le différend sur les frontières terrestres et maritimes opposant le Bahreïn et le Qatar. En janvier 1998, il a été nommé membre du Tribunal arbitral pour les comptes en déshérence en Suisse. En janvier 1999, il a été nommé, par le Conseil de sécurité des Nations Unies, président du Panel F3 de la Commission d'indemnisation des Nations Unies à Genève (Irak-Kuwait). En mai 2000, il a été nommé membre du conseil d'administration du International Accounting Standards Committee (IASC).

En juillet 1988, M. Fortier a été nommé ambassadeur et représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies, à New York. En congé du cabinet, il a été ambassadeur du Canada jusqu'en janvier 1992. Dans le cadre de son mandat aux Nations Unies, M. Fortier a été le délégué principal du Canada pendant quatre sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies, à savoir les 43^e, 44^e, 45^e et 46^e sessions. En septembre 1990, il a été élu vice-président de la 45^e Assemblée générale. De janvier 1989 à décembre 1990, M. Fortier a été le représentant du Canada auprès du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies. En 1989, il a été élu président du Conseil. Pendant son séjour à New York, M. Fortier a été administrateur de l'International Peace Academy et de l'École internationale des Nations Unies. Il est membre du Conseil exécutif de l'Association internationale des représentants permanents auprès des Nations Unies.

M. Fortier est gouverneur et administrateur de la Compagnie de la Baie d'Hudson et siège au conseil d'administration de la Banque Royale du Canada, de RBC Holdings (USA) Inc., de Northern Networks Corporation, de Nova Chemicals Corporation, de DuPont Canada Inc. et d'autres sociétés canadiennes. M. Fortier est aussi membre du comité consultatif de Conseillers en Gestion Mercer. M. Fortier est un ancien gouverneur de l'Université McGill ainsi qu'un ancien administrateur de l'Institut neurologique de Montréal et de l'Institut de recherches cliniques de Montréal. M. Fortier est administrateur, gouverneur ou patron d'honneur de plusieurs organismes à but non lucratif, notamment Le Conseil pour l'unité canadienne, l'Institut C.D. Howe, la Fondation canadienne pour la recherche sur le SIDA et l'Institut canadien d'études juridiques supérieures. Il est l'un des directeurs-fondateurs du Fonds pour le droit de demain, mis sur pied par l'Association du Barreau canadien, et patron d'honneur du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique.

M. Fortier est membre de nombreuses organisations professionnelles, notamment, l'Association du Barreau canadien, dont il a été président national en 1982-1983, l'American Bar Association (membre honoraire), la Commission internationale de juristes (section canadienne), l'Association Internationale du Barreau, l'Union internationale des avocats, l'Institut du droit et des pratiques des affaires internationales de la CCI, l'Association de droit international (section canadienne), l'American College of Trial Lawyers (membre du conseil des régents de 1992 à 1996), et The American Society of International Law.

Au cours des dernières années, M. Fortier a concentré sa pratique dans le domaine de l'arbitrage international. Le 1^{er} janvier 1998, il a été élu président de la Cour d'arbitrage

international de Londres (LCIA). Il est membre de nombreux organismes d'arbitrage international, dont le CPR International Panel of Distinguished Neutrals (New York), le Centre d'arbitrage commercial national et international du Québec (président du Conseil des experts), le British Columbia International Commercial Arbitration Centre (membre du panel d'arbitres), le ADR Chambers International Panel (President), l'International Council for Commercial Arbitration (ICCA), le Tribunal arbitral du sport (Lausanne), le Centre de Service et de recherche en droit (CSRD) et The International Arbitration Club (Londres).

De 1984 à 1989, M. Fortier a été membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye. De 1992 à 1995, il a été conseiller juridique auprès de la Commission de gouvernance globale. M. Fortier est membre de la Commission trilatérale (membre du Comité exécutif nord américain) depuis 1993.
